

Réduction de la capacité d'accueil

Le gouvernement fédéral a approuvé en décembre 2014 un plan d'économies selon lequel Fedasil doit réduire sa capacité d'accueil.

Le gouvernement a décidé de diminuer le budget 2015 de Fedasil de 16,4 millions d'euros. Fedasil doit donc faire des économies, et ferme pour cela un certain nombre de places d'accueil.

Economies

Cette diminution figurait déjà dans l'accord de gouvernement. Tout comme les autres instances gouvernementales, Fedasil doit en effet faire des économies. L'objectif est aussi de retrouver une capacité d'accueil 'normale', telle qu'avant la crise de l'accueil (16.000 places d'accueil en 2008).

La réduction du réseau d'accueil concerne tant des centres d'accueil collectifs que des logements individuels, pour adultes et pour mineurs. Le centre Fedasil à Vinton est le premier centre à avoir fermé ses portes, en décembre 2014. D'autres centres Fedasil verront leur capacité d'accueil diminuer, mais ils ne sont pas concernés par une fermeture définitive.

Syrie

Actuellement, plus de 13.700 demandeurs d'asile sont hébergés en Belgique, dans l'attente d'une réponse quant à leur demande de protection. La Syrie est le principal pays d'origine des résidents, suivie de l'Afghanistan, la Russie et la Guinée. La majorité des résidents (56%) sont des familles avec enfants.

Dans le courant de cette année, 1.212 places seront ainsi fermées et 845 places seront transformées en 'places tampon'. Il s'agit de places de réserve qui ne sont pas occupées, à moins qu'un grand nombre de demandeurs d'asile n'arrivent soudainement dans notre pays, suite à un conflit international par exemple. Dans ce cas, les places peuvent être rouvertes très rapidement.

Fedasil et ses partenaires disposeront fin 2015 d'une capacité totale de 16.636 places structurelles. Fin 2014, la capacité s'élevait à plus de 18.000 places.

Plus d'info : www.cgara.be

Quadrimestriel du centre
d'accueil de Charleroi
Parc industriel 2e rue 24
6040 Charleroi

contact

Ata Bruce
T 071 34 98 50
ata.bruce@fedasil.be

mise en page: Fedasil
photo: Fedasil, Sanne De Wilde
imprimeur: Fedopress
e.r. Samuel Escalier

mars 2015 • LETTRE D'INFO • centre d'accueil de Charleroi



Préface

Chers lecteurs,

En ce début d'année 2015, l'une de nos missions prioritaires vise à mettre en pratique et à transmettre certaines de nos valeurs reprises selon le code de déontologie, à savoir :

- Le respect : les résidents sont des personnes responsables avec des droits fondamentaux.
- L'orientation-client : les clients ont droit à une prestation de service fiable et efficace.
- L'impartialité : toute forme de discrimination est interdite.
- La discrétion : les membres du personnel des structures d'accueil sont tenus par un devoir de confidentialité (art. 49 de la loi Accueil).

(Source : arrêt ministériel fixant le code de déontologie par les membres du personnel des structures d'accueil pour demandeur d'asile 19 déc. 2013)

En ce temps de crise économique, la direction de Fedasil de Charleroi invite le personnel et les résidents à joindre le geste à la parole. En effet, des petits ateliers seront organisés notamment pour apprendre aux résidents comment gérer et économiser l'énergie par des petits gestes quotidiens. Par exemple, nous avons diminué de quelques degrés la température dans le centre.

Tous les services du centre essaient de créer un trait d'union entre le centre et les écoles en acceptant des élèves stagiaires dans plusieurs services (Mena, Accueil, etc.).

Enfin, je profite de l'occasion pour remercier tous nos partenaires et les encourager à venir nous rendre visite en vue de mettre en phase des projets cohérents et pertinents.

Merci d'avance, Samuel Escalier, Directeur

Près de la moitié des demandeurs d'asile ont obtenu la protection en Belgique

Le CGRA constate que le besoin de protection est élevé : en 2014, près de la moitié des demandeurs d'asile ont obtenu un statut de protection.

En 2014, le Commissariat général pour les réfugiés et les apatrides (CGRA) a constaté dans 47% des décisions que le demandeur d'asile avait réellement besoin d'une protection : 37% des décisions ont conduit à la reconnaissance du statut de réfugié et 10% à l'octroi du statut de protection subsidiaire. Par comparaison, ces dernières années le taux de protection variait entre 20 et 30%.

Concernant les demandeurs d'asile syriens, le CGRA a octroyé un statut de protection à pratiquement chaque Syrien (97%).

« Compte tenu de la gravité des situations de conflit et de guerre, ainsi que de leur proximité avec l'Europe, nous devons nous préparer à ce que ce nombre reste au moins au même niveau dans les années à venir », a expliqué dans un communiqué Dirk Van den Bulck, le Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides.

Plus d'information sur: www.cgra.be

La vie d'un demandeur d'asile : points positifs et négatifs

Au sein du centre Fedasil de Charleroi, une rencontre a été organisée entre les demandeurs d'asile, l'asbl All-Juste, l'ASBL Café Citoyen et le service des immigrés de la ville de Charleroi.

L'objectif des deux associations était de prendre connaissance des différentes situations vécues par les demandeurs d'asile depuis leur arrivée sur le territoire belge. Voici ce qu'il est ressorti des témoignages des demandeurs d'asile : leur situation a bien des aspects positifs, mais contrebalancés par des aspects négatifs.

Comme points positifs, ont été mentionnés l'assistance sociale, l'accès aux soins de santé, la stabilité du pays, l'hospitalité des habitants, le fait de pouvoir s'exprimer librement, le fait d'être écouté à l'abri de toute répression et des hostilités, pouvoir prendre des nouvelles des siens.

Les points négatifs relevés ont été le problème de la langue, le choc culturel, la durée et la pénibilité de la procédure d'asile, la difficulté de rentrer dans la vie active ou de trouver un logement, les cours de langue pas suffisants, le décrochage scolaire...

Beaucoup pensent qu'avec moins de rigidité dans les procédures, beaucoup de potentiels pourraient être employés à meilleur escient, et cela permettrait aux individus de se réaliser en attendant l'issue des décisions.



Télex

Vous souhaitez nous rendre visite ?

Toute personne intéressée à visiter le centre ou à travailler bénévolement, peut prendre contact avec le centre.

Recherchons bénévoles

Vous désirez vous investir dans une expérience enrichissante ? Vous aimez la multi-culturalité ? Le centre Fedasil de Jumez recherche des bénévoles ! Venez partager avec nos résidents les expériences du quotidien et nous faire part des projets qui vous tiennent à cœur.

Si vous désirez participer au développement du centre, de manière bénévole ou pour tous renseignements, prenez contact avec le centre.

Recherche de logements

Nous cherchons des personnes qui peuvent nous aider dans la recherche des logements.

Jeu de rôles pour les écoles

Plonger les adolescents dans la vie d'un réfugié le temps d'un jeu... Nous invitons toutes les directions d'écoles du réseau secondaire à participer à un jeu de rôle au sein de notre centre d'accueil. Toujours pour les élèves, de 5ème et 6ème primaire et du supérieur, une activité ludique est proposée : « le jeu de MO » est construit comme une chasse au trésor et permet aux jeunes de découvrir notre quotidien.

Contact

Ata Bruce

T 071/34 98 51

ata.bruce@fedasil.be

Agenda des activités

Tous les mardis de 14h à 16h

Présentation de « Kasala », une technique d'origine africaine et de tradition orale. L'objectif : écrire et déclamer pour exprimer quelque chose de plus grand que soi. La pratique a pour but de travailler l'estime de soi.

Les lundis, toute la journée

Atelier formation citoyenne pour les résidents, en collaboration avec l'ASBL Cenforsoc (programme de 10 semaines).

Tous les mercredis après-midi

Nous organisons chaque mercredi un atelier pâtisserie, coloriage et bricolage, pour les enfants présents dans le centre.



Ve 19/06

Le centre Fedasil de Charleroi fêtera la Journée mondiale des réfugiés. Plus de détails dans la prochaine lettre d'info.

Pour plus d'informations, prenez contact avec Ata Bruce au 071/34 98 51 ou par e-mail : ata.bruce@fedasil.be.